



N° 10

Bulletin Municipal

Édité le 18/12/2025

Accueil périscolaire ☎ 02.96.25.43.16.
ALSH ☎ 02.96.25.43.16.

Ecole Publique ☎ 02.96.25.45.74.
Ecole Privée ☎ 02.96.25.41.25.
<http://www.nddlamotte.fr>

☎ 02.96.25.89.68	Bibliothèque
Mardi	16h45/17h45
Mercredi	15 h 30/18 h
Vendredi	16h45/17h45
Samedi	9h30/11h30

Médecin de garde : composer le 15

Pharmacie ☎ 02.96.25.40.07.
Pierre et Petit « 18 rue Croix Montfort »
Du lundi au vendredi : 9h/12h15 et 14h30/19h.
Le samedi : 9h/12h30.

Pharmacie de garde : 32 37

Cabinet infirmier ☎ 06.42.36.12.81.

Taxi/ambulances HEMONIC ☎ 02.96.28.06.33.

Pompiers ☎ 18

Aide à domicile ☎ 02.96.66.09.06.

Foyer Roger Jouan ☎ 02.56.41.35.00.

La poste : ☎ 02.96.56.98.17.
Du lundi au vendredi : 13h15/15h45.

Transport à la demande : Fonctionne du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 13h à 19h, soit 6 jours sur 7 hors jours fériés.
☎ 0 810 22 22 22 (N° Azur)

Bretagne Centre : ☎ 02.96.66.09.09
www.loudeac-communaute.bzh

Presse locale, Les correspondants :

Ouest France : M^{me} Evelyne DE CELLES
Tél : 06.86.72.15.23 / eve.de.saintluc@orange.fr

Le Télégramme : Dominique CRASE
Tél : 06.67.76.41.69 / dcrase22@gmail.com
loudeac@letelegramme.fr

Le Courrier Indépendant : M. Kevin MAGI
Tél : 06.24.11.94.21 / kmagisb@gmail.com

Mairie ☎ 02.96.25.40.03.

Courriel : contact@mairielamotte.fr

Site : www.lamotte22.com

Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 8h-12h/13h30/17h et samedi 8h/12h.
Numéro d'astreinte des élus, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie et en situation d'urgence. ☎ 07.57.47.30.31.

Maire : Henri Flageul
Adjoints : Stéphane Foucault - Jocelyne Le Tinnier
Robert Moisan - Christelle Urvoix - Michel Harnois

Sur rendez-vous
☎ 02.96.25.40.03

INFORMATIONS MUNICIPALES

DATES À RETENIR

20/12 : Courses pédestres - Ça trotte à La Motte

28/12 : Loto – Ecole Notre Dame de Lourdes

03/01 : Tournoi Futsal – Hermines Futsal

11/01 : Vœux du maire

17/01 : Repas à emporter – Amicale Laïque

25/01 : Repas – Club de l'amitié

Madame, Monsieur,

À l'occasion de cette fin d'année, je vous adresse, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale et des agents communaux, mes vœux les plus sincères de santé, de sérénité et d'épanouissement pour l'année à venir.

L'année écoulée a une nouvelle fois été marquée par l'engagement quotidien des services municipaux, des associations, des acteurs économiques et de l'ensemble des bénévoles qui contribuent à la vitalité de notre commune. Je tiens à saluer leur disponibilité et leur sens du service public, essentiels au bon fonctionnement de notre territoire.

L'année 2026 s'annonce importante pour la vie démocratique locale. Conformément au cadre légal et au devoir de réserve qui s'impose en période pré-électorale, cette communication se veut exclusivement informative et institutionnelle. Les actions menées par la commune se poursuivront dans ce même esprit de continuité du service public, au seul bénéfice des habitantes et habitants.

Je souhaite que l'année qui s'ouvre permette à chacune et chacun de poursuivre ses projets personnels et professionnels dans un climat de confiance et de solidarité.

Je vous adresse mes meilleurs vœux pour une année 2026 apaisée, enthousiaste et porteuse d'espoir.

Henri FLAGEUL, Maire



INVITATION

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous invitent à la cérémonie des vœux à la population organisée

*le dimanche 11 janvier 2026, à 10 h 30,
à la salle Athéna*

Circulation : En raison des courses pédestres du **samedi 20 décembre**, la circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits de **17 h à 20 h** sur les voies, rues et places ci-après :

- | | | |
|-------------------------|---------------------------|------------------------|
| - rue Joseph Dupré | - impasse des Acacias | - impasse des Platanes |
| - rue le Clos | - rue de la Croix Rouge | - rue des Epinais |
| - rue des Aubépines | - rue des Tilleuls | - rue des Bouleaux |
| - impasse des Mésanges | - impasse M. Dumont | - rue des Bruyères |
| - impasse des Fauvettes | - impasse A. Radenac | - rue du Grand Chêne |
| - rue des Genêts | - rue des Bleuets | - rue des Lierres |
| - rue du Stade | - impasse des Hirondelles | |

Horaires de la bibliothèque pendant les vacances scolaires

Du 20 décembre au 6 janvier

- le mardi de 9 h 30 à 11 h 30

- le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

PAS DE PERMANENCE LES MERCREDIS ET VENDREDIS.



Élections municipales 2026 : Êtes-vous bien inscrit sur les listes électorales ? Le 15 mars 2026, vous allez vous rendre aux urnes pour élire les conseillers municipaux et communautaires. Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales : www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale

Si ce n'est pas le cas, vous devez effectuer cette démarche :

- jusqu'au mercredi 4 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en ligne ;
- jusqu'au vendredi 6 février 2026 inclus si vous vous inscrivez en mairie.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, connectez-vous sur le site service-public.gouv.fr. Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il **faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription**. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse en fournissant un justificatif de domicile.

Votre procuration électorale 100% en ligne avec France Identité

La démarche de procuration de vote devient entièrement dématérialisée. Vous pouvez désormais faire votre demande de procuration sans vous déplacer, directement en ligne.

À l'approche des élections municipales qui se dérouleront les 15 et 22 mars 2026, le ministère de l'Intérieur généralise à tous les scrutins la possibilité d'établir et de résilier de façon complètement dématérialisée sa procuration, grâce à l'usage de l'identité numérique France Identité.

 Il est à présent possible, pour l'ensemble des scrutins, d'effectuer sa demande de procuration (ou de résiliation) pour les utilisateurs du portail FranceConnect, de manière totalement dématérialisée. **Pour cela, vous devez disposer de la nouvelle carte d'identité et posséder une identité numérique certifiée France Identité.**

 vous pouvez faire certifier votre identité numérique France Identité à la Mairie de LA MOTTE.

Je veux voter par procuration, comment ça marche ?

[Maprocuration](#) vous permet de désigner un électeur chargé de voter à votre place pour une élection ou un référendum. Pour cela :

- ✓ Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote ;
- ✓ Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité ;
- ✓ Authentifiez-vous avec votre identité numérique certifiée, **cette démarche est accessible uniquement pour les utilisateurs disposant d'une identité numérique certifiée sur France Identité**, sinon, déplacez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au consulat pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration ;
- ✓ Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

Ça trotte à La Motte : FOULÉES DE NOËL

Ça trotte à La Motte vous propose **le samedi 20 décembre 2025** un circuit de 8 kms dans le bourg de LA MOTTE (2 boucles)
Tous les dossards sont réservés, vous pouvez contacter l'association au cas où des dossards se libéreraient.
Engagement : 9 €, les bénéfices seront entièrement reversés à AUTISME 22, L'ADAPEI et la fondation de KERPAPE



RETRAIT DES DOSSARDS : à partir de 16 h 30 à la salle ATHÉNA. DÉPART à 18 h 30

Récompenses aux 3 premiers et premières de chaque catégorie (hommes et femmes)

Tirage au sort avec de nombreux lots. **Buvette et restauration rapide sur place.**

Renseignements : 06.09.35.41.90

Nous vous attendons nombreux.

Les animations, les illuminations sur le circuit seront les bienvenues et toujours aussi appréciées par les coureurs.

Loto : Animé par Anthony, organisé par l'école Notre Dame de Lourdes. (Réservation au 06.66.53.39.62)

Le **dimanche 28 décembre 2025 à 14 h à la Salle Athéna** (ouverture des portes à 11 h)

Lots : 1 bon d'achat 600 € / 1 bon d'achat 300 € / 1 bon d'achat 200 € / 5 bons d'achat 100 € / 12 bons d'achat 30 €, 40 €, 50 €. LOTO PERSO : bons d'achat 40 €, 60 €, 100 €
3 € le carton / 8 € les 3 / 15 € les 7 – Petite restauration sur place



collecte de journaux : Afin de financer les projets de l'Ecole Publique Joseph Hudo de La Motte, nous collectons vos journaux le **samedi 3 janvier de 10 h à 12 h** sur le parking de la salle des fêtes à La Motte.

Bilan Téléthron 2025 : L'ensemble des bénévoles est invité à participer à cette réunion qui se déroulera à la **maison des bruyères le lundi 05 janvier à 20h45**. Toutes personnes désirant s'investir pour la prochaine édition de 2026 sont également appelées, à cette occasion, à présenter leur projet.

Les troqueurs de lin : Après midi Troqueurs de Lin le **samedi 17 janvier à la maison des Bruyères de 14 h à 17 h 30**. L'occasion de venir nous rencontrer pour découvrir nos bourses d'échanges, sans argent, avec une unité de valeur appelée ici les fleurs de lin. **Rappel aux adhérents :** vous êtes invités ce jour à payer la cotisation 2026.

L'Amicale Laïque : organise un repas à emporter.

POULET BASQUAISE - fromage - tarte aux pommes

Samedi 18 janvier Salle Athéna de 18 h à 20 h Uniquement sur réservation et à emporter

Tarif 11 €, servi en barquette – Buvette sur place

Réservation au 06.67.67.81.88, auprès des membres de l'Amicale Laïque et dans les commerces.



Le club de l'amitié : organise un Jarret Frites le **dimanche 25 janvier Salle Athéna à partir de 12h30**

Tarif 14 €, kir offert, boissons non comprises

Cartes en ventes auprès des membres du club de l'Amitié et dans les commerces de la commune

ASM Football : organise un repas Raclette le **samedi 7 février 2026 à partir de 19h30 à la salle Athéna.**

Animé par Thierry BEZELY. Tarif : adulte 13 € (14 € sur place), enfant 7 €.

Cartes en vente auprès des joueurs et dans les commerces de la commune.

ACM Handball : Vous propose le nouveau spectacle d'Hypnose d'Hervé Barbereau le **vendredi 13 février 2026 à 21 h à la salle Athéna**. Son précédent passage à la salle Athéna avec son ancien spectacle avait fait salle comble et avait bluffé l'ensemble des spectateurs qui lui avaient réservé une vraie belle standing ovation !

Ne ratez sous aucun prétexte ce nouveau spectacle qui promet encore une fois des fous rires et du sensationnel !

Vous n'y croyez pas ? Et bien c'est justement l'occasion de voir votre voisin, votre famille, vos amis se faire hypnotiser en quelques secondes, vous jugerez ensuite par vous-mêmes !

Tarifs en préventes : Adultes : 20 € Enfants (jusque 12 ans) : 12 €

Billets en vente à : LMG et Le Relais

Billetterie en ligne : www.helloasso.com/associations/acm-handball-la-motte/evenements/spectacle-hypnose-herve-barbereau-croyances-mysteres-et-phenomenes-etranges

Tarifs sur place : Adultes : 24 € Enfants (jusque 12ans) : 14 €



INFORMATIONS DIVERSES

Accueil des nouveaux élèves à l'école publique Joseph HUDO

Si vous souhaitez inscrire votre enfant ou visiter l'école en vue de la rentrée prochaine, vous pouvez contacter la directrice, Mme Lassalle, au ☎ 02 96 25 45 74 ✉ http://ecole.0221487x@ac-rennes.fr

Afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants tout au long de l'année, vous pouvez dès à présent procéder à l'inscription de vos enfants à la Mairie.

collecte des déchets ménagers : Le calendrier de collecte des déchets ménagers 2026 a été distribué dans les boîtes aux lettres. Il s'avère toutefois que certains habitants n'ont pas reçu la version correspondant aux jours de ramassage de la commune. **Des calendriers sont à votre disposition en mairie.**

Formation BAFA : Vous souhaitez devenir animateur.trice avec le BAFA ? Les Francas proposent une formation générale du 15 au 22 février 2026 en internat à Pleneuf-Val-Andre (22). Rendez-vous sur le site www.bafa-lesfrancas.fr , informations complémentaires au ☎ 02 55 58 69 31

Mobi Bretagne Centre : Le service de transport à la demande est réservé aux habitants du territoire de Loudéac communauté qui n'ont pas de moyen de transport pour des trajets ponctuels, dans la limite de 14 trajets par mois. Il propose des déplacements possibles sur l'ensemble du territoire avec des points d'arrêts fixes pour le Centre-Ville de Loudéac, 4 € le trajet par personne, 2 € pour les personnes bénéficiant d'un tarif social (sur présentation d'un justificatif à l'inscription). Le service accessible aux Personnes à Mobilité Réduite. **L'accès nécessite une adhésion annuelle préalable et gratuite à effectuer en mairie**

À noter : Les trajets domicile/établissements scolaires ou accueil des jeunes enfants, centres de loisirs, ainsi que les trajets domicile travail (hors personnes en voie de réinsertion professionnelle sur demande des prescripteurs de l'emploi) sont exclus.

Bourses sportives 2026 : Pour la 3^{ème} année, les élus de Loudéac communauté ont décidé d'aider les sportifs en devenir de leur territoire. Les candidatures sont ouvertes pour obtenir une bourse de 500 € pendant 3 ans (renouvelable annuellement). Pour cela, il faut :

- Avoir – de 22 ans (à la fin de l'année 2025)
- Niveau national : sélection au championnat de France dans une fédération délégataire
- Pratiquer un sport individuel
- Résider sur le territoire Bretagne Centre et/ou être originaire du territoire et/ou être licencié sur le territoire

5 dossiers seront sélectionnés par les élus de la commission sport de Loudéac communauté. Le dossier est téléchargeable sur le site www.bretagnecentre.bzh et est à renvoyer avant le 10 janvier 2026.

REMERCIEMENTS

✉ René BOSCHER, Pascal, Samuel et Anthony vous remercient chaleureusement de vous être associés à leur peine lors du décès de **Monsieur Jean-Paul BOSCHER**.

✉ Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de **Mme Thérèse HAMON** et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, Jocelyne, André, Anne-Cécile et Jérémy LE TINNIER et toute la famille vous remercient pour votre présence ainsi que pour l'offrande de messes, de dons et de fleurs. Nous remercions également l'ensemble du personnel du FOYER ROGER JOUAN qui l'ont accompagnée.

Pharmacie Pierre et Petit : La pharmacie fermera définitivement le 31 décembre. Nous tenons à remercier ceux qui nous ont accordé leur confiance tout au long de ces années.

Poissonnerie Jego : Chers client(e)s, l'heure de la retraite arrive après avoir passé 28 ans à vos côtés, la plupart à votre domicile toutes les semaines, sur les marchés, dans les bourgs, avec fidélité. Je garderai un bon souvenir, une pensée pour tous ces moments agréables. J'ai aimé mon travail. Merci de votre sympathie, régularité qui m'as permis de travailler si longtemps malheureusement pas de repreneur à mon grand regret. Fermeture depuis le 1^{er} décembre 2025.